



Assemblée générale

AG/PAL/1234

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

L'IMPACT DE L'OCCUPATION ISRAËLIENNE SUR LES FEMMES ET LES JEUNES

PALESTINIENS

ÉVOQUÉ LORS D'UN SÉMINAIRE À L'UNESCO

(Reçu d'un fonctionnaire de l'information)

PARIS, le 30 mai 2012 -- Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, réuni ces jours-ci à l'UNESCO à Paris, s'est penché, cet après-midi, sur l'impact de l'occupation israélienne sur les jeunes et les femmes, plusieurs intervenants soulignant que loin d'avoir un effet démobilisateur, l'esprit de résistance demeure bien vivant au sein de la société arabe de Palestine. Les intervenants ont à la fois donné des illustrations concrètes de ce que signifiait la vie sous un régime d'occupation militaire permanent, tout en donnant des exemples d'initiatives de résistance non violentes dans lesquelles les jeunes et les femmes jouent un rôle grandissant, avec l'aide notamment des liens tissés via les réseaux sociaux.

Mme Siham Rashid, Directrice de projet à ONU-Femmes à Ramallah, a brossé le tableau de la situation à Jérusalem, parfaite illustration de la situation générale qui prévaut en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Elle s'est efforcée d'expliquer ce que signifiait vivre sous le joug d'une occupation militaire prolongée, en notant que cela allait au-delà de la menace constante des armes. « Chaque aspect de la vie des Palestiniens est contrôlé par un gouvernement étranger, un État qui se targue d'être une démocratie mais qui, en toute légalité, discrimine un cinquième de sa population. Vivre sous régime militaire signifie que le moindre détail de la vie est contrôlé. L'accès aux établissements scolaires, de santé, au lieu de travail, de culte, à la famille, aux amis, aux ressources économiques n'est pas choisi librement mais par le bon vouloir de l'occupant », a-t-elle poursuivi.

L'obsession israélienne de la « menace démographique » a conduit à l'élaboration du « Plan d'ensemble pour Jérusalem 2030 », qui s'impose en matière d'urbanisation et qui vise à faire en sorte que la proportion entre populations juive et arabe de la ville corresponde quoi qu'il arrive au ratio 70%-30%. Cette politique exige de limiter les projets de construction en secteur arabe tout en permettant l'agrandissement des implantations israéliennes en zone occupée. La même politique suppose aussi des expropriations dans les secteurs stratégiques de la ville, les colons jouissant de l'appui juridique des autorités en ce sens. Il est certain que les droits politiques, économiques et sociaux de plus de 360 000 Arabes de la ville (38% des habitants) seront affectés par ce Plan, a-t-elle estimé.

Dès l'annexion officielle de la ville en 1980, les autorités israéliennes ont commencé à édicter des règlements visant à réduire le nombre de Palestiniens, tout en augmentant celui de la population juive. Celle-ci n'est par ailleurs pas soumise aux restrictions subies par les résidents arabes qui vivent sous la menace permanente de se voir retirer leur permis de séjour dans la ville, en particulier s'ils s'installent même provisoirement en Cisjordanie, se rendent à l'étranger ou s'ils épousent un non-résident. À l'inverse, tout juif, même étranger, peut s'installer librement dans la ville, les restrictions ne s'appliquant qu'aux musulmans et chrétiens. Mme Rashid a indiqué que la partie arabe de la ville avait un nombre d'écoles insuffisant, le déficit étant estimé à un millier d'établissements. Environ 9 000 enfants de

Jérusalem ne sont pas scolarisés. La construction du mur de séparation a compliqué considérablement par ailleurs les déplacements. À Jérusalem-Est, un tiers du territoire a été exproprié pour la construction de colonies juives, tandis que seulement 13% du même territoire étaient réservés au développement des quartiers palestiniens. Quant aux démolitions, elles sont justifiées par des raisons administratives, essentiellement l'absence de permis de construction, ceux-ci étant extrêmement difficiles à obtenir par ailleurs pour les non-juifs. Les femmes, qui sont l'âme du foyer, sont particulièrement affectées par cette situation, a observé Mme Rashid qui a évoqué les retombées dévastatrices des expropriations et des démolitions.

M. Matthias Burchard, de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a rappelé le rôle essentiel de cette agence créée en 1949. Avec ses 30 000 employés, elle fournit des services éducatifs et de santé aux réfugiés palestiniens dont le nombre approche désormais les 5 millions de personnes au Proche-Orient. L'UNRWA assure l'enseignement d'un demi-million d'enfants, dont la moitié de filles dans 700 écoles où travaillent 19 000 enseignants. Elle a ainsi été pionnière en matière d'égalité de genre. M. Burchard, qui est le Directeur des Bureaux du Représentant de l'UNRWA à Genève et à Bruxelles, a évoqué le cas de Gaza où 80% de la population est réfugiée ou descendante de réfugiés. Il a abordé le problème posé par la violence familiale, la situation étant particulièrement préoccupante dans le Territoire palestinien occupé. Celle-ci s'explique, a-t-il dit, en grande partie par le blocus israélien qui a des retombées néfastes sur les familles. Face à cette situation, l'UNRWA a pris un certain nombre d'initiatives en matière d'éducation et de soutien en faveur des familles concernées. Face au chômage massif, l'UNRWA a lancé un programme en 2011 visant à épauler les jeunes femmes diplômées afin de leur fournir les outils nécessaires à leur intégration sur le marché du travail.

Par ailleurs, M. Burchard a cité les 10 engagements en faveur de la jeunesse adoptés en mars dernier par l'UNRWA après la tenue, à Bruxelles, d'un séminaire autour de 24 jeunes représentants des réfugiés. Les quatre premiers engagements touchent aux domaines de l'éducation, de la santé, de la formation professionnelle et du microfinancement. Dans ce dernier domaine par exemple, l'objectif est d'augmenter les prêts à de jeunes entrepreneurs palestiniens afin de leur mettre le pied à l'étrier, en leur fournissant un petit capital de départ pour lancer un projet. Parmi les autres engagements figure la question des bourses d'études, un effort d'information sur les possibilités offertes étant en effet nécessaire.

Mme Nour Odeh, journaliste indépendante et consultante sur les médias à Ramallah, a estimé qu'en dépit des progrès accomplis ces dernières années par les femmes et les jeunes, ceux-ci demeuraient limités par les obstacles artificiels au développement imposés par la puissance occupante, particulièrement en matière de niveau de vie, des droits civiques et des droits de l'homme. Mme Odeh a précisé les principales données du contexte, en rappelant que la jeunesse constituait la majorité de la population: 42% des Palestiniens vivant dans les territoires occupés ont moins de 15 ans et 77% moins de 30 ans. Les jeunes sont la catégorie de la population la plus durement affectée par le chômage. Avec les femmes, ils figurent aussi parmi les groupes les plus vulnérables touchés par les mesures punitives israéliennes, comme la détention, les violences physiques, les destructions d'habitations ou les restrictions à la libre circulation.

Parmi les retombées indirectes de l'occupation, les femmes souffrent souvent de la violence de l'occupant mais aussi de violence domestique. Des études ont en effet montré une corrélation directe entre les deux. Si les mesures punitives israéliennes entraînent des traumatismes qui affectent toutes les catégories de la population, ceux-ci touchent plus particulièrement les femmes et les jeunes, enfants compris. Face à une telle situation, on pourrait craindre une paralysie de la société palestinienne. Il n'en est rien, a estimé Mme Odeh, qui a loué le volontarisme de la population. Du fait de la jeunesse de la population, la société est constamment en mouvement et on y débat en permanence, a-t-elle dit. Mme Odeh a affirmé que les femmes et les jeunes avaient joué un rôle d'avant-garde en faveur de la résistance non violente, et ce, dès le début de l'occupation israélienne. Mais sur le plan juridique, les femmes font toujours face à des lois archaïques qui les handicapent, alors même que diverses études montrent que les mentalités évoluent.

La jeunesse n'hésite plus à s'engager en faveur d'une meilleure gouvernance, du respect des droits civiques, de la réconciliation nationale, de la libération des détenus en Israël et de l'admission de la Palestine à l'ONU. Le combat pour l'affirmation nationale et pour la fin de l'occupation est au cœur de l'engagement des jeunes, ce qui constitue une différence notable si on compare ces aspirations à celles de la jeunesse d'autres pays de la région, a encore souligné Mme Odeh. « Nous sommes l'exemple vivant d'une population jeune qui, depuis un demi-siècle, est dans la quête active de ses droits », a-t-elle rappelé avant de conclure.

M. Akram Natsheh, de l'association *Youth Against Settlements* à Hébron, a évoqué les mouvements de jeunes opposés à la colonisation en Cisjordanie qui ont fait le choix de la résistance populaire non violente contre l'occupation. Il a plus particulièrement brossé le tableau de la situation à Hébron où des colons se sont installés en plein cœur de la ville, ce qui n'est pas le cas des autres implantations israéliennes de Cisjordanie, à l'exception du cas particulier de Jérusalem. En outre, ces colons ont une attitude particulièrement agressive envers la population locale. C'est ce qui a provoqué la création du mouvement *Youth Against Settlements* (Jeunes contre la colonisation). Parmi les nombreuses actions menées, il a estimé que celle qui avait été le plus couronnée de succès était la création de la « Maison de la résistance » (*Beit al-soumoud*), un ancien poste de contrôle de l'armée investi par les colons. Les *Jeunes contre la colonisation* ont bataillé sur le plan juridique pendant plus d'une année pour obtenir leur éviction. Depuis, le lieu, qui a été transformé en centre culturel, abrite aussi le siège de l'association. M. Natsheh a cité d'autres succès tels que la réouverture de la rue des Martyrs, dont rien ne justifiait l'interdiction d'accès, a-t-il fait remarquer. Les *Jeunes contre la colonisation* apportent aussi leur aide bénévole –la récolte des olives par exemple– aux citoyens menacés par les activités de colonisation ou qui sont carrément la cible d'actes d'hostilité.

M. Natsheh a souligné que les mouvements de jeunes étaient confrontés à une faiblesse de moyens et noté qu'ils devaient souvent compter sur la solidarité internationale. Les amendes et cautions qu'il faut souvent verser pour obtenir la libération de militants grèvent des budgets déjà faméliques. Il a insisté sur le caractère non violent des actions menées pour tenter de faire reculer la colonisation. Il a aussi noté une participation croissante des femmes, alors que celle-ci était extrêmement limitée par le passé. Les associations de jeunes, a-t-il dit, sont devenues un facteur important de la vie politique en Palestine et de la scène politique locale. Le courrier électronique et les réseaux sociaux sont désormais fréquemment utilisés par la jeunesse pour s'organiser. Il a souligné que les manifestations pouvaient être violemment réprimées, surtout lorsqu'elles s'approchaient des colonies de peuplement israéliennes.

De son côté, M. Mohammed Iqtifan, Directeur de campagne de *Migratory Letters Campaign* à Gaza, a confié qu'il avait été frappé en arrivant à Paris de ne voir aucune limite à la ville, contrairement aux obstacles physiques auxquels on se heurte constamment en Palestine. Mais l'extrême précarité vécue par la jeunesse palestinienne, loin d'être un handicap absolu, constitue, au contraire, un stimulant puissant pour aller de l'avant. L'absence de souveraineté et de maîtrise du destin a forgé une population forte déterminée à lutter pour son indépendance et un avenir meilleur, a-t-il fait remarquer. Ceci n'empêche pas, malheureusement, de brosser un tableau particulièrement sombre de la situation. La majorité des jeunes, les jeunes femmes particulièrement, font face à l'extrême difficulté de trouver des emplois, a-t-il fait observer, en précisant que cette importante population de jeunes désœuvrés est potentiellement explosive sur le plan social et déstabilisatrice sur le plan politique.

En outre, a ajouté M. Iqtifan, les femmes et les jeunes filles font face aux difficultés inhérentes pour elles dans une société traditionnelle et conservatrice où leurs droits sont limités. Les enquêtes révèlent un sentiment de désespoir face à un avenir fermé. Les jeunes disent avoir le sentiment de vivre « dans une grande prison », alors que nombre d'entre eux rêvent de découvrir le monde. M. Iqtifan a constaté que ces jeunes gens développaient leur personnalité, qu'ils forgeaient leurs croyances, leurs valeurs et leurs connaissances dans un environnement négatif malsain, marqué par la guerre, la violence et le déclin économique. Il

a noté, en particulier, que le bouclage de la bande de Gaza avait eu un effet dévastateur sur l'économie du territoire, ce qui n'a pas été sans conséquences sur les droits de l'homme. M. Iqtifan a, néanmoins, souligné que malgré le scepticisme des jeunes face à l'avenir, nombre d'entre eux, que ce soit en Cisjordanie ou à Gaza, se disaient intéressés par la chose politique et désireux de s'impliquer dans la vie de la société. Outre le chômage, ils estiment que la corruption est l'une des plaies les plus graves affectant la société. Face au « printemps arabe », une majorité croit que les changements en cours auront des retombées positives sur la situation régnant en Palestine. La majorité des jeunes, favorable à la solution de deux États, souhaite que la lutte contre l'occupation et la colonisation se fasse de manière non violente. Enfin, ils renvoient dos à dos Fatah et Hamas pour la responsabilité du divorce actuel entre la Cisjordanie et Gaza, a-t-il rappelé.

Lors des échanges qui ont suivi, le représentant du Koweït est revenu sur le manque de moyens accordés au secteur éducatif, en s'étonnant que les rapports de l'UNESCO n'en fassent pas mention. Une ONG a constaté que le soutien au développement financé par l'Union européenne était souvent réduit à néant par les représailles de l'occupant, a-t-il fait remarquer. On ne peut parler d'une paix éventuelle entre un bourreau et sa victime, a-t-il observé, avant de lancer un appel à « la communauté internationale qui, a-t-il dit, tient la solution entre ses mains ». La représentante du Gabon a constaté une « identité de comportement » entre les ex-tenants de l'apartheid sud-africain et l'actuel occupant israélien. Elle a rappelé qu'il était de la responsabilité de la communauté internationale de protéger tous les peuples du monde sans exception, en s'interrogeant par ailleurs sur les éventuels points de convergence entre les jeunesses israélienne et palestinienne.

En réponse, Mme Odeh a noté que les jeunes Israéliens vivaient une réalité totalement différente de celle des gens de leur âge en Cisjordanie et à Gaza. Elle a constaté que la société israélienne ignorait généralement la situation dans les territoires occupés, en estimant même qu'elle était maintenue à dessein dans cette ignorance. Elle a estimé qu'il était grand temps que la communauté internationale écoute les Palestiniens. La Ministre des affaires de la femme de l'Autorité palestinienne, Mme Rabiha Diab, a renchéri en affirmant n'avoir jamais vu de jeunes israéliens militer en faveur des Palestiniens, à l'exception du mouvement *La Paix Maintenant*. Les seuls jeunes israéliens qu'elle connaît sont des soldats, a-t-elle ajouté. M. Natsheh a nuancé ce propos en affirmant qu'il existait bien des organisations israéliennes de jeunes pacifistes mais que leur audience demeurerait très limitée. Pour M. Iqtifan, il n'existe pas de problème entre les deux jeunesses mais entre les jeunes palestiniens persécutés et les militaires israéliens qui les persécutent.

L'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'ONU à New York, M. Riyad Mansour, a conclu la réunion en déclarant que si tous les problèmes de la société palestinienne ne venaient pas de l'occupation, on pouvait considérer qu'un grand nombre de ceux-ci lui était imputable.

Le thème de la prochaine séance du séminaire portera sur l'autonomisation des femmes et des jeunes en tant que préalable essentiel susceptible de permettre de structurer la société palestinienne dans son objectif de création d'un État indépendant; dans la séance suivante, les participants débattront du rôle de la communauté internationale, en particulier celui des Nations Unies et de la société civile.

* *** *